

LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN RADICAL INDÉPENDANT

ABONNEMENTS :

TROIS MOIS	6 fr.
SIX MOIS	10
UN AN	18

Directeurs : MM. TONY LOUP et H. ALBERT

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON. — 6, QUAI DE LA GUILLOTIÈRE, 6 — LYON.

LES ANNONCES ET RÉCLAMES

sont reçues exclusivement

Chez M. V. Fournier
14, RUE CONFORT, 14

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Du 4 Septembre 1881

2^e ET 3^e CIRCONSCRIPTIONS DE LYON
Candidat du Comité Central des
Républicains radicaux

BONNET-DUVERDIER

DÉPUTÉ SORTANT

A NOS LECTEURS

Au premier jour, nous paraîtrons en grand format à 5 centimes.

Nous serons imprimés sur une machine rotative, système Marioni.

En attendant, nous prions nos amis de nous excuser, s'il n'est pas possible de fournir la quantité de journaux nécessaire aux besoins de la démocratie lyonnaise.

NOTRE PROGRAMME

Les élections du 21 août ont donné une nouvelle impulsion à la politique. La France s'est affirmée hautement républicaine. Elle a répudié la politique d'intrigues, de compromis et de concessions dangereuses. Elle a répudié les timides. Ce vote n'est pas seulement l'écrasement du bonapartisme, comme le dernier avait été l'écrasement du parti légitimiste; c'est une mise en demeure; la Chambre nouvelle aura un programme nettement défini: le programme des réformes, mais des réformes larges et fécondes. Le pays veut la révision de la Constitution: on ne saurait s'y méprendre. La dernière assemblée hésitant à ces assises de la République; c'est une œuvre difficile, mais nécessaire. Du reste, les plus modérés la demandent.

Les élections de dimanche ont été un pas en avant. Elles ont révélé les aspirations de la grande majorité du pays. Elles ont été le dernier coup porté aux transigeants. Le ballottage de M. Gambetta a une signification claire. Ce n'est pas qu'un échec personnel pour le tribun, c'est la condamnation de la politique de bascule.

Hier encore nous faisons une guerre d'épithètes; c'est une faute: la République ne gagne rien à être subdivisée. Aujourd'hui, que le peuple a fait son programme, il ne doit plus y avoir d'opportunistes, d'intriguants, de radicaux, mais des républicains.

Le RÉVEIL LYONNAIS souhaite d'être ici l'organe de la République large. Il croit répondre à un besoin. Il ne sera donc l'interprète d'aucune coterie.

Il accueillera toutes les candidatures républicaines. Il gardera son entière franchise. Il sera pour la discipline démocratique; c'est aux grands jours qu'on doit serrer les rangs; nous devons nous sentir les coudes en marchant; nous ne devons former qu'un faisceau. Ainsi, le RÉVEIL LYONNAIS s'inscrit contre MM. Thiers et Crestin pour M. Bonnet-Duverdier. MM. Thiers et Crestin, en minorité, restent devant leur adversaire; c'est une défection. L'exemple de MM. Thiers et Crestin suivi dans toute la France au jour du scrutin de ballottage serait vingt sièges donnés à la réaction.

Nous nous résumons. Le RÉVEIL LYONNAIS sera toujours à l'avant-garde de la démocratie lyonnaise. Aujourd'hui est jour de combat; il voulait être sur la brèche. Le temps matériel lui manquait pour paraître grand format. C'est une affaire de quelques jours. Aucun sacrifice ne coûte à qui défend une cause juste et sacrée.

Le RÉVEIL LYONNAIS sera la tribune ouverte à tous. Il défendra le programme du 21 août, qui n'est que le programme que développait M. Gambetta à Belleville, en 1869.

La République progressiste, n'aura jamais trop de défenseurs, nous avons

cru le RÉVEIL LYONNAIS nécessaire: nous l'avons fondé.

TONY LOUP. H. ALBERT.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE

DU RÉVEIL LYONNAIS

Par Fil special

Les Journaux

Paris, 27 août. — Le Rappel fait la remarque que, sur cinquante sièges de députés gagnés par les républicains, dix-huit ont été conquis dans les départements soumis au renouvellement sénatorial et ayant des sénateurs réactionnaires.

Le Globe prêche la discipline et invite les candidats les moins favorisés à se désister, aux scrutins de ballottage, en faveur de leurs concurrents républicains plus heureux.

Le XIX^e Siècle combat la convocation anticipée de la Chambre et le changement ministériel immédiat, disant: Nous n'avons actuellement aucune difficulté extérieure ou intérieure justifiant pareille hâte (?).

Le Parlement encourage le gouvernement à ne pas remplacer les fonctionnaires démissionnaires qui ont échoué au scrutin.

La Justice dit que le nouveau cabinet aura à choisir entre le programme radical et le programme du centre gauche.

M. Rane, dans le Voltaire, défend sa candidature contre les attaques de ses adversaires, notamment contre le reproche d'hostilité au président de la République.

La République française déclare que la constitution d'une majorité doit préoccuper les esprits politiques avant la constitution du futur cabinet. Les éléments de cette majorité existent, mais il est urgent de les dégager.

La Paix tient compte à M. Gambetta de la franchise et de la fermeté de sa lettre, mais elle ajoute: S'il est bon de se séparer des utopistes et des impatientes, il ne faut pas leur emprunter la partie de leur programme qui vise la Constitution.

Les Débats reconnaissent que la vérité parlementaire et la signification incontestée des élections imposent une politique sinon absolue nouvelle, au moins plus ferme et plus suivie; mais cette éventualité ne doit pas se produire avant que l'ancienne Chambre ait atteint le terme légal de son mandat.

Le Rappel dit que la Chambre nouvelle doit tenir les promesses faites aux électeurs, sinon elle serait une Chambre mort-née.

LES ÉVÉNEMENTS D'ALGÉRIE

Arrestation de cavaliers

Le Temps a reçu de son correspondant particulier la dépêche suivante:

Tunis, 27 août, 4 h. soir. — On a arrêté hier, à Simindia (ancien Oppidum Simingitanum), à douze kilomètres nord de Zaghouan, deux cavaliers envoyés par Ali-ben-Khalifa pour voir où se trouvent les colonnes françaises et tunisiennes. Ils ont confirmé que les tribus des Hamama et des Neffeti sont séparées d'Ali-ben-Khalifa, et font bande à part; mais ils prétendent qu'une portion des Beni Zid et des Ourghama sont avec Ali-ben-Khalifa.

Le bruit court que des Arabes se seraient avancés non loin de Gabès et qu'un combat très sérieux aurait eu lieu entre la garnison et les rebelles. Les Arabes auraient perdu une grande quantité de monde. A la suite de ce combat, Ali-ben-Khalifa se trouverait fort embarrassé et aurait été abandonné, ce qui confirme la nouvelle reçue hier que ce chef est sur le point de se retirer à Tripoli.

Départ de troupes

Toulon, 27 août. — Trois bataillons appartenant aux 5^e, 23^e et 123^e régiments d'infanterie de ligne et formant un effectif de 1.500 hommes, avec deux batteries montées du 34^e régiment d'artillerie stationnées à Toulon, s'embarquent sur le transport Algésiras. Le bataillon du 5^e de ligne a pour destination Bougie, celui du 23^e Philippeville, et celui du 123^e Bone.

Le transport l'Intrépide embarquera le surplus de troupes que ne pouvait recevoir l'Algésiras.

La Colonne Négrier

Le colonel Négrier et ses troupes sont rentrés à Geriville, après avoir parcouru la région environnante. Le colonel a fait détruire, à Abiad-Sidi-Cheikh, le tombeau d'un marabout très vénéré.

Plusieurs nouveaux bataillons, récemment débarqués de France, ont été dirigés, de la côte où ils étaient stationnés, sur la frontière du Sud.

Ils seront remplacés par trois bataillons des 5^e, 23^e et 123^e de ligne, embarqués hier à Toulon sur l'Algésiras, à destination de Bougie, de Philippeville et de Bone.

Les Indigènes arabes

Le bruit court que des Arabes se seraient avancés non loin de Gabès et qu'un combat très sérieux aurait eu lieu entre la garnison et les rebelles.

Les Arabes auraient perdu une grande quantité de monde.

Feuilleton du RÉVEIL LYONNAIS 4

PAS-DE-CHANCE

HISTOIRE D'UN ENFANT PERDU

PROLOGUE

L'HOMME AU CHIEN NOIR

I

Le vent soufflait par rafales rauques, chassant devant lui les nuages tourmentés. Quelques gouttes de pluie fouettaient les fouettaient les feuilles des arbres.

L'orage marchait sinistre et lent de l'ouest à l'est, scindant en deux parts presque égales la voûte du ciel.

A l'ouest, un nuage noir des flancs duquel jaillissait parfois un éclair fauve.

A l'est, le ciel encore pur, et à l'horizon une ligne rougeâtre qui accusait vaguement les dernières lueurs du crépuscule.

Un homme qui cheminait d'un pas rapide, suivant la même route que cette voûte plombée qui couvrait le tonnerre, arriva en haut de la colline et s'arrêta un moment.

Il était enveloppé dans un grand manteau de couleur sombre; son chapeau à larges bords ne laissait apercevoir qu'une longue barbe argentée et deux yeux qui

brillaient dans l'ombre comme deux tisons vomis par l'enfer.

Un chien marchait auprès de lui.

Un chien noir, aux oreilles droites, aux yeux qui brillaient à froid.

Un chien qui ne jappait pas, qui ne courait pas et qui s'arrêtait comme son maître s'arrêtait.

Homme et chien, toujours muets, interrogeaient du regard l'horizon.

Le nuage noir qu'ils avaient laissé en arrière les rejoignit.

Au pied de la colline se déroulait un étroit vallon.

Un vallon désert comme la colline et boisé d'arbres rabougris sur lesquels clapotait la pluie.

Au delà du vallon une autre colline.

Ah! celle-là n'était pas encore la proie de l'orage; au-dessus d'elle le ciel était bleu et un rayon de lune frangeait la cime de ses grands vieux arbres.

A mi-côte surgissaient les tourelles en poivrière et les murs en briques rouges d'un petit castel.

Les croisées ogivales resplendissaient de lumière; et, sans la distance, peut-être eût-on entendu les bruits joyeux de quelque bonne fête de famille.

Puis, plus bas, au bord de la vallée, tout au bout de parc séculaire planté à mi-côte, une maisonnette où tremblait une lumière.

Une seule et qui ressemblait aux étincellantes clartés du château comme le cierge funéraire aux radieuses bougies d'un bal.

Celle-là ne bougeait pas; elle ne courait point, agitée ne bougeait pas, elle ne courait point, agitée ne bougeait pas, elle ne courait point; elle n'avait pas de brusques et joyeux scintillements.

Immobile, presque morne, s'éclipsant parfois pour reparaitre dans la nuit sans jeter un plus vif éclat, elle était posée au bord d'une fenêtre du rez-de-chaussée.

Était-ce un signal pour le voyageur retardé? Était-ce la lampe de l'agonie?

Le nuage s'était arrêté un instant dans sa course, comme l'homme muet et le chien noir.

L'homme regarda tour à tour le château et la chaumière, et l'éclair de ses yeux devint plus fulgurant, tandis que les yeux du chien ressemblaient à ces lucioles que le père atterré poursuivait vainement au revers des fossés.

Puis il se mit en marche, toujours escorté par le chien silencieux et le nuage, qui répandait devant lui les ténèbres et précédait les murmures confus de l'orage.

Un berger qui remontait le versant de la colline, poussant son troupeau devant lui du bâton et de la voix, vint à passer tout auprès.

Il vit l'homme, il vit le chien, et se détourna brusquement de son chemin, en faisant un signe de croix.

L'homme haussa les épaules et précipita sa marche. Le chien pointa les oreilles et le suivit.

Maintenant, le nuage noir les devançait, comme s'il eût voulu leur servir de guide. Ils arrivèrent bientôt dans le vallon.

Le ciel bleu n'était plus qu'une bande étroite et lointain; et, à mesure que l'orage avançait, le vent soufflait plus fort, la pluie tombait plus dure et plus glacée, les éclairs étaient plus nombreux.

Et, dominant la tempête, l'homme et le chien entendirent des voix joyeuses qui descendaient du château sur l'aile du vent.

Et, au milieu de ces rires qui défiaient la sinistre majesté de l'orage, une plainte arrivait mourante jusqu'aux oreilles de l'homme au chien noir.

Alors, il s'arrêta encore et croisa les bras sur sa poitrine, fixant tour ses yeux flamboyants sur la chaumière d'où venait la plainte, sur le château d'où la joie descendait.

Et le nuage marchait toujours dévorant le ciel bleu.

II

— O sainte Vierge! disait la mère en pleurs, laissez-vous donc mourir mon enfant?

C'est le premier fruit de notre amour, l'espoir de notre jeunesse laborieuse et pauvre.

Mon Jean bien-aimé travaille du matin au soir pour gagner notre vie, et moi, bonne mère de Dieu, je n'ai jamais manqué à tous les devoirs que prescrit la religion du Sauveur.

Nous sommes bien pauvres, ô Vierge mère! mais notre enfant, c'est notre richesse, et tous les trésors de la terre ne pourraient le payer.

(A suivre.)

A la suite de ce combat, Ali-bon-Khalifa se trouverait fort embarrassé et aurait été abandonné, ce qui confirme la nouvelle reçue hier que ce chef est sur le point de se retirer à Tripoli.

La colonne Sabattier, qui marche sur Zaghuan, a campé hier à Mohammed, à trente kilomètres de Tunis.

La Commission de vérification

La commission chargée de vérifier les faits qui se sont passés à Sfax est définitivement constituée. Elle se compose des commandants des trois cuirassés (français, anglais et italien) qui étaient devant cette place lors du bombardement, d'un officier désigné par le général Logerot, d'un délégué du consulat de France à Tunis et d'un fonctionnaire tunisien.

DÉPÊCHES POLITIQUES

Le ministère Ferry

Paris, 27 août 1881.—Le ministère Ferry paraît décidé à rester à son poste jusqu'à la rentrée des Chambres. C'est là ce qu'a laissé entendre le président du conseil.

Recevant des mains de M. Tirard la démission de M. Girard, sous-secrétaire d'Etat, M. Jules Ferry a refusé de l'accepter, alléguant qu'il ne voyait ni raison ni prétexte pour que le cabinet ne se présentât pas devant la nouvelle Chambre tel qu'il était constitué au moment du départ de l'ancienne.

Le Gouverneur du Sénégal

Le colonel Canard est nommé gouverneur du Sénégal.

Nominations dans la marine

Le capitaine de vaisseau Miot est promu contre-amiral.

MM. de Latour du Pin, Méquet, Janet, Rodomaure, Belric sont nommés capitaines de vaisseau.

MM. Bonnin de Fraysse, Henriot, Deboissanger, Monin, Fenax, Brossard, Detesson, Rubry de Lanoë, Perrin, Mallerme sont nommés capitaine de frégate.

Sont nommés : au commandement de l'Alma, le capitaine de vaisseau Oly ; au commandement de Léopard, le lieutenant Gourgas ; au commandement de la Tactique, de la division de l'Atlantique du Sud, le lieutenant Dussaud ; au commandement de la Provençale, à Toulon, le lieutenant Foël ; au commandement du Capelan, à Brest, le lieutenant Testard.

Le duel Clémenceau-Séréno

A la suite d'une discussion survenue au cours de la période électorale, entre M. Clémenceau et le Petit Méridional, M. Séréno, directeur de ce journal, a adressé, au nom de l'administration et de la direction, une dépêche très vive au député de Montmartre. M. Clémenceau a immédiatement répondu à M. Séréno qu'il mettait deux de ses amis à sa disposition. Une rencontre paraît inévitable. M. Clémenceau a dû partir aujourd'hui même pour le Midi.

L'élection de Belleville

Nous croyons pouvoir affirmer, disent les Tablettes d'un Spectateur, que le candidat choisi par le comité de la rue de Suresnes, pour combattre M. Tony Révillon, dans la 2^e circonscription de Belleville, est M. Pascal Duprat.

Le traité de commerce franco-anglais

Le Times publie une lettre du comte Grey conseillant au gouvernement de rompre définitivement les négociations du traité de commerce avec la France et de revenir au principe qui guidait la politique commerciale avant le traité de 1860.

ITALIE

Rome, 27 août.—L'Opinione prétend savoir que M. Gambetta, dans des lettres adressées à plusieurs hommes d'Etat italiens, a exprimé son étonnement et son dépit au sujet des projets d'alliance entre l'Italie et les deux empires germaniques. L'organe de M. Sella ajoute que cette intervention de l'homme d'Etat que l'Italie doit regarder comme l'auteur de son humiliation en Tunisie ne saurait influencer en rien les résolutions du gouvernement italien. Après ce qui vient de se passer, l'Italie ne peut plus être l'alliée de la France, à moins que cette dernière puissance ne donne satisfaction aux Italiens, en rétablissant le Bey dans sa position antérieure, ou bien en invitant l'Angleterre et l'Italie à prendre part à l'administration de la Tunisie.

La Riforma demande la publication immédiate du texte officiel de la récente circulaire de M. Mancini aux représentants italiens à l'étranger. Le journal de M. Crispi déclare que, malgré les assertions positives de la Correspondance politique, il paraît impossible que le texte publié par l'organe officieux de Vienne soit authentique.

Le gouvernement italien a commandé à la maison Thornicroft, de Londres, dix nouveaux bateaux torpilleurs.

Hier, un service solennel a été célébré à Saint-Louis des Français, à l'occasion de la fête du patron de cette église.

C'est Mgr Schiaffino qui pontifiait ; les membres de l'ambassade française auprès du Vatican ainsi que les pensionnaires de l'Académie de la villa Médicis, assistaient au grand complet.

Malgré toutes les déclarations officielles du gouvernement, l'agitation antipapale continue et grandit chaque jour. C'est ainsi

qu'on annonce pour ce soir la constitution d'un comité de permanence qui doit diriger la propagande anticléricale à Rome et en province.

ANGLETERRE

Londres, 27 août.—Des avis mystérieux sont parvenus au maire de Liverpool, pour l'avertir que les féniens allaient tenter un nouveau coup de main. Comme on reçoit chaque jour de pareilles missives à la mairie de Liverpool, on n'y fait aucune garde ; mais les indications du correspondant anonyme devenant plus précises, on a pris toutes les précautions voulues. Il paraît que les féniens renoncent aux boîtes de dynamite et les remplacent par des bombes si diaboliquement agencées qu'elles n'éclatent que huit à dix minutes après qu'elles ont été lancées dans un édifice, ce qui permet au malfaiteur de prendre la fuite.

ESPAGNE

Barcelone, 27 août.—Le roi Alphonse et la reine, à bord de la corvette Tornado, assistaient, dans la baie de Vigo, à la manœuvre de guerre, lorsqu'un canon de marine éclata tout près de Leurs Majestés. Fort heureusement le roi et la reine n'ont pas été atteints ; mais l'explosion a fait sept victimes.

Un homme de l'équipage a été tué sur le coup, et six de ses camarades ont reçu de graves blessures.

ALLEMAGNE

Berlin, 27.—Les socialistes allemands commencent dès à présent leur campagne électorale en vue des prochaines élections générales.

Mercredi dernier, M. Bebel, le candidat socialiste, s'est rendu au Bürgerliche Brauhaus, où se trouvaient réunis cinq cents de ses partisans ; mais presque au même instant un commissaire de police, escorté d'un nombre suffisant d'agents, est entré dans l'établissement. Le but de la réunion était ainsi manqué.

M. Bebel s'est retiré, salué par des acclamations enthousiastes.

TURQUIE

Constantinople, 27 août.—La Porte a ordonné la formation de camps permanents à Katarina et à Ellassona, sur la nouvelle frontière de la Thessalie.

L'ASSASSINAT D'ORLÉANS

Orléans, 26 août.—Une tentative d'assassinat a eu lieu hier soir, à Olivet, par un fils sur sa mère.

Le meurtrier, armé d'une serpe, a grièvement blessé sa mère au bras ; il l'a ensuite frappée à la tête avec une pierre, puis il s'est enfui dans une carrière où les gendarmes, couverts par un parent du coupable, sont descendus.

Ils ont dû tirer trois coups de revolver dont un a atteint, par ricochet, l'assassin. S'étant alors emparé de lui, ils ont reconnu qu'il était fou et l'ont conduit à l'hospice. L'état de la mère est très grave.

LE TRAITÉ ANGLO-FRANÇAIS

Le gouvernement fait publier la nouvelle note suivante par l'intermédiaire de l'Agence Havas :

Le Journal des Débats a publié, dans son numéro du 24 août, un article dans lequel nous relevons le passage suivant :

« Les négociateurs français se sont trouvés souvent sans instructions précises et lorsqu'ils ont eu devoir prendre des initiatives, il leur est arrivé plus d'une fois d'être approuvés un jour et désavoués le lendemain sur la même question. »

Nous croyons savoir que ces affirmations sont inexactes.

Non-seulement les instructions les plus précises ont été données aux négociateurs français mais il leur a été remis un tarif imprimé contenant tous les articles à insérer dans le nouveau traité, avec les abaissements consentis sur le tarif général récemment voté par la Chambre.

Quant aux réclamations du gouvernement anglais, auxquelles il ne pouvait être répondu avant qu'elles fussent produites, elles ont été examinées avec le plus grand soin et ont donné lieu à des notes très explicites qui n'ont jamais exposé nos négociateurs à être alternativement approuvés et désavoués pour la même question.

L'ÉLECTION BONNET-DUVERDIER

Les électeurs des 2^e et 3^e circonscriptions de Lyon ont commencé une œuvre de réparation : ils l'achèveront dimanche. Ils ont donné à M. Bonnet-Duverdier la majorité relative ; ils ont vengé un honnête homme et un républicain convaincu, de l'outrage et de la calomnie. Un jour, on mettra en pleine lumière les agissements des politiciens de l'ombre ; on dira ceux qui, pour un siège de représentant ont attaqué faussement l'honorabilité d'un député. L'élection Bonnet-Duverdier est une question de haute moralité et un acte de justice.

Pourquoi cet acharnement ? Qu'est-ce que cette accusation qu'on formule à mi-voix, comme dans le demi-jour du confes-

sionnal ! D'où vient que l'idole de la veille est devenu le sa riblé du lendemain ? Il nous serait pénible de répondre à ces questions ; nous possédons entre nos mains un dossier formidable ; mais nous ne voulons point faire de guerres de personnalités : la République y perdrait.

Les électeurs des Brotteaux et de la Guillotière ont victorieusement répondu aux attaques des adversaires intéressés, Seul, sans appui dans la presse locale, combattu par des ennemis acharnés, ayant devant lui, le docteur Crestin, un homme de bien et M. Thiers, un homme d'intrigues, le nom de M. Bonnet-Duverdier est sorti de l'urne ; on peut dire triomphant.

Douze mille voix ont donné un démenti à ses détracteurs. On voudra bien admettre que ces douze mille électeurs sont d'honnêtes gens, des commerçants honorables, des ouvriers laborieux ; ils n'ont choisi pour représentant qu'un homme digne d'eux et digne de la grande cause que nous défendons. Avant de déposer leur vote dans l'urne, ils ont réfléchi, pesé, écouté. Ils ont entendu les clameurs de la presse, et les criailleries de la réaction ; dans leur bon sens ils ont reconnu que ce n'était là que des bruits vains. M. Bonnet-Duverdier était victime d'un injuste soupçon. Il devait garder son mandat.

A la Chambre, sa politique a été celle de l'extrême gauche. Il a cité ses votes : les votes sont les commentaires indiscutables de la vie parlementaire. Et dans ces réunions électorales où, le front haut et la conscience tranquille, il s'est présenté à ses mandants, il a convié ses adversaires. Ses adversaires ne sont point venus. Ils ont eu tort. Ils auraient entendu les bravos frénétiques, les acclamations unanimes accueillant le député calomnié. M. Bonnet-Duverdier a été ému ; il devait l'être ; il disait la vérité ; il défendait une cause juste.

Les électeurs ont deviné la petitesse des moyens. Aucune feuille républicaine de Lyon n'a voulu insérer les communications du Comité des républicains des deuxièmes et troisièmes circonscriptions ; c'est un fait inouï. La République ne doit pas être fermée. Ces comités étroits sont des églises ; nous n'en sommes pas les croyants ; le suffrage universel n'entend pas que l'une ait des restrictions de dogme. Il l'a prouvé par toute la France le 21 août ; il l'a surtout prouvé aux Brotteaux et à la Guillotière.

La discipline républicaine fait une loi à M. Crestin et à M. Thiers de se retirer devant leur adversaire. Ils ne le font pas ; c'est une faute. Ils compromettent le principe vital de la République. Cet acharnement est de mauvaise augure. Les électeurs n'hésiteront pas à le condamner.

M. Thiers a pour parrain des hommes dont les attaches avec l'orléanisme sont de notoriété publique. M. le capitaine du génie, a de singuliers défenseurs. Il en est un, rédacteur en chef d'une feuille qui n'a de républicain que le badigeon de la façade, qui fut secrétaire de M. de Goulard. Or, ce M. de Goulard enleva la mairie centrale à Lyon en 1873.

Il fut encore le collaborateur de M. Pascal, le fameux préfet de la fameuse circulaire. Les Brotteaux se sont méfiés de ce candidat républicain si intimement patronné par l'orléanisme ; cet orléanisme à la mode qui coiffe à certains moments le bonnet rouge de Philippe-Egalité.

Aucun des candidats opposés à M. Bonnet-Duverdier ne remplit les conditions du programme élaboré par la France, le 21 août. La France est franchement républicaine ; elle veut des hommes d'énergie à l'abri des compétitions et des intrigues.

M. Bonnet-Duverdier a occupé dignement sa place à la dernière Assemblée. Il a voté les lois progressistes. Il a siégé dans la plupart des commissions ; en un mot : il s'est toujours tenu à l'avant-garde de la démocratie.

Dimanche prochain, les électeurs achèveront l'œuvre de dimanche dernier. Ils se rappelleront qu'un autre député, M. Rouvier, a senti peser sur lui la plus affreuse calomnie. Et M. Rouvier est un honnête homme ; nul n'en doute aujourd'hui. La calomnie est l'arme de Basile ; elle a atteint encore cette fois un honnête homme. Les électeurs effaceront cet affront immérité. Ils nommeront le républicain convaincu et éprouvé, le lutteur qui a fait ses preuves, le prisonnier du septennat. Ce vote aura lieu le 4 septembre ; ce sera une éclatante façon de fêter la République.

Georges LETELLIER.

UN JOURNAL BIEN INFORMÉ

Le Petit Lyonnais a une façon singulière de comprendre la discipline républicaine, puis-que, après le vote de dimanche, dans les 2^e et 3^e circonscriptions, il continue de patronner MM. Thiers et Crestin, les deux candidats restés en minorité.

Mais il a une façon bien plus singulière encore de renseigner ses lecteurs. Nous en trouvons un exemple dans son numéro de hier matin samedi.

Publiant un compte-rendu fantaisiste de la réunion tenue jeudi soir à Villeurbanne, place des Maisons-Neuves, il dit :

« Le sieur (ô rédacteur poli et bien élevé !) Bonnet-Duverdier a parlé de toutes

sortes de choses, selon son habitude, excepté de l'affaire de l'école de la rue Blanche. »

Or, tous les assistants peuvent se souvenir qu'il n'a précisément parlé que de l'affaire de l'école de la rue Blanche. Cette phrase qui a soulevé des tonnerres de bravos, retentit encore à leurs oreilles : « Me prend-on pour un idiot ? J'eusse voulu détourner cette subvention (les 2,000 fr.) que je ne l'aurais pas pu. Elle avait été votée publiquement, à deux reprises, par le Conseil municipal et cent personnes, à Paris, savaient qu'elle était déposée entre mes mains. »

Et voilà la véracité du Petit Lyonnais ! Peut-on se moquer plus complètement de ses lecteurs et du corps électoral tout entier ?

DUVIVIER.

Le Désistement

DE

MM. THIERS ET CRESTIN

MM. Thiers et Crestin vont se désister en faveur de M. Bonnet-Duverdier.

Ces deux candidats ayant obtenu moins de voix que leur honorable adversaire, vont, certainement, conformément à la discipline républicaine, se retirer de la lutte électorale.

MM. Thiers et Crestin ne feront, du reste, qu'imiter les exemples suivants :

AIN

M. Pochon adresse aux électeurs de la 1^{re} circonscription de Bourg une lettre dans laquelle il déclare se désister en faveur de M. Thiersot pour se conformer à la discipline républicaine.

BOUCHES-DU-RHÔNE

M. Fournier, candidat républicain dans la deuxième circonscription d'Aix (Bouches-du-Rhône), a déclaré qu'il se désistait en faveur de M. Camille Pelletan, qui a obtenu une cinquantaine de voix de plus que lui.

M. Granet vient de télégraphier à M. Clémenceau que : rigoureux observateur de la discipline républicaine, il se désistait en sa faveur.

LOIRE-INFÉRIEURE

M. Lucas de Peslouan, candidat républicain dans la première circonscription de Nantes, a retiré sa candidature.

L'élection de M. Laisant est donc assurée au second tour.

HAUTE-MARNE

Les journaux de la Haute-Marne ont reçu une lettre de remerciement et de désistement que le docteur Mougeot adresse à ses électeurs. M. Dutaille reste le seul candidat républicain à Chaumont contre M. de Bourges.

OISE

A Clermont (Oise), l'intervention de M. Rendu avait amené un ballottage, mais conformément à la discipline républicaine, il s'est désisté en faveur de M. Levavasseur, qui avait obtenu un chiffre de voix supérieur au sien.

TARN

Dans la première circonscription de Castres, M. Le Camus l'un des deux adversaires républicains du bonapartiste M. Combes, se désiste en faveur de son concurrent, M. Frédéric Thomas.

Le comité qui a soutenu la candidature de M. Le Camus engage tous ses adhérents à reporter leurs voix sur M. Frédéric Thomas, qui demeure seul candidat républicain au deuxième tour de scrutin.

Le succès de M. F. Thomas est assuré.

CORSE

M. Ceccaldi, candidat républicain, se désiste en faveur de M. Peraldi maire républicain d'Ajaccio, dont l'élection est assurée.

SEINE

M. Joffrin, candidat socialiste, qui avait obtenu 2,305 suffrages dans la première circonscription de Saint-Denis, au scrutin du 21 août, se désiste en faveur de M. Delattre.

CHER

A Bourges, M. Brisson, maire, se désiste en faveur de son concurrent républicain, M. Chéneau, qui a obtenu le plus de voix au premier tour.

La victoire des républicains n'est pas douteuse au second tour.

SEINE-ET-MARNE

A Fontainebleau M. Guichard se désiste en faveur de M. Ch. Lefebvre, maire d'Avon, conseiller général de Seine-et-Marne, qui reste le seul candidat républicain de l'arrondissement.

YABE

A Bar-sur-Seine, M. Rabel se désiste en faveur du docteur Michon, républicain.

LOT

M. de Verninac ayant obtenu 6 voix de moins que M. Robert Calmon, se désiste en faveur de celui-ci.

DEUX-SÈVRES

Dans l'arrondissement de Parthenay, M. de Garran se désiste en faveur de son concurrent républicain, M. Ganne.

Le concurrent opposant est M. Taudière.

HÉRAULT

Le scrutin du 21 août a mis en ballottage M. Devès, dans la deuxième circonscription de Béziers.

Voici les chiffres officiels : M. Devès, 8,122 ; M. X. de Ricard, 5,531, et M. de Grasset, légitimiste, 3,655.

M. Ricard s'est décidé à retirer sa candidature. M. Devès reviendra dans la prochaine Chambre.

PARIS

Le citoyen Emile Richard, rédacteur du *Mot d'Ordre*, écrit à son comité une lettre où il annonce son désistement, en invitant ses électeurs à reporter leurs voix sur le citoyen Henri Maret, seul candidat radical de la circonscription.

Il a été apposé, sur tous les murs du huitième arrondissement, l'affiche suivante : *Comité républicain élu, du VIII^e arrondissement*

Electeurs républicains, Le comité républicain que vous avez élu croit avoir justifié votre confiance par sa correction démocratique. Aujourd'hui, votre Comité et le candidat que vous lui avez désigné, le

Docteur G. Gonnard

fidèles à leurs déclarations et à la discipline républicaine, proclament le désistement de la candidature en faveur de

M. Frédéric Passy

qui a obtenu la majorité relative au premier tour.

BOUCHES-DU-RHÔNE

A Marseille, M. le pasteur Dide se retire de la lutte électorale en faveur de Clovis Hugues dont l'élection est assurée.

Nous attendons le désistement de MM. Thiers et Crestin. Moralement leurs candidatures n'existent plus.

J. GUYOT.

RÉUNION PUBLIQUE A VILLEURBANNE

Section de Cusset

A 8 heures la séance est ouverte, les citoyens ci-après sont acclamés pour composer le bureau :

YVAN, Président.

BARRATIN FILS, LÉMENT, assesseurs.

JOSSET FILS, secrétaire.

150 à 200 citoyens sont présents; la parole est immédiatement donnée au citoyen Bonnet-Duverdier qui, dans un langage simple et clair, développe son programme aux applaudissements de toute l'assemblée, interrompant un instant sa péroraison, invite ceux des citoyens présents qui le désirent, à lui poser des questions, afin de lui permettre de répondre aux infâmes calomnies répandues sur lui, surtout à-t-il dit : ce n'est pas dans des réunions privées que je tiens à faire faire la lumière sur les ignobles mensonges, mais bien dans des réunions publiques, et au besoin, s'il le fallait, sur une place publique.

Le citoyen Besse pose alors diverses questions au citoyen Bonnet-Duverdier, dont les réponses sont tellement satisfaisantes, que ledit citoyen ne put s'empêcher de venir tendre la main au citoyen Bonnet-Duverdier, cependant sur une question posée par le citoyen, relativement à cette réconciliation, le citoyen Besse déclare néanmoins combattre la candidature du citoyen Bonnet-Duverdier, ce qui n'empêche pas l'assemblée toute entière de voter à l'unanimité sur la proposition du citoyen président, le maintien de la candidature de l'honorable citoyen Bonnet-Duverdier, moins la voix du citoyen Besse qui a témoigné le désir d'être mentionné au procès verbal pour ce fait.

La séance a été levée à 10 h. 30, et l'assemblée s'est séparée aux cris de : Vive la République, vive le citoyen Bonnet-Duverdier.

Le Président,

Le Secrétaire,

YVAN.

JOSSET.

Villeurbanne, le 26 août 1881.

RÉUNION DE LA VILLETTE

Les électeurs de la Villette étaient convoqués, hier soir, dans un vaste emplacement de la rue du Sacré-Cœur. La salle se trouvant trop petite pour contenir toute l'assistance, une centaine de citoyens avaient, malgré la pluie, poussé l'abnégation jusqu'à se tenir au dehors.

Sont élus, le citoyen Simplex, président, le citoyen Bonard, assesseur et le citoyen Nicolet, secrétaire.

Le citoyen Bonnet-Duverdier prend le premier la parole et, après avoir promis, s'il est élu, d'entretenir de fréquents rapports avec ses électeurs, il fait la critique du gouvernement actuel, qui se dit républicain, mais s'efforce de mettre en pratique les principes de la monarchie, tels que cette soumission permanente à un homme, cette condescendance dont la Chambre dernière a trop donné l'exemple et que la bonhomie des électeurs ne tend pas peu à encourager.

Faisant alors allusion aux différents comités, il dénonce aux applaudissements de l'assemblée les liaisons manifestes du Comité central avec la préfecture et faisant ressortir le caractère officiel de ses candidats. Et pour réduire enfin au silence les calomnieux, il montre d'une part l'ina-

nitité des machinations ourties contre son honorabilité, et d'un autre côté la part active prise par lui aux travaux parlementaires, soit dans les séances publiques, soit dans les commissions, en mettant sous les yeux de l'auditeur les nombreux projets de loi qu'il a préparés ou soutenus, et fort de ce passé politique il réclame de ceux qui l'attaquent un exposé de leurs doctrines et un historique de leurs actes.

Un citoyen qui, paraît-il, a nom Delery, qui paraît aussi avoir été capitaine dans la garde nationale où il a joué un rôle, se charge de la défense du Comité central. La tâche était lourde, ce monsieur croit s'en tirer par quelques jeux d'esprit, au gros sel s'entend, mais il n'y parvient que tout juste, et ses pavés d'assez gros calibres, font l'office de pavés d'ours malgré une assez rude attaque contre le citoyen Bonnoit.

La réplique n'est pas longue à se produire, et tout à tour les citoyens Bonnoit, Fichet et Simplex, se mettent en devoir de la donner. Le citoyen Bonnoit se fait fort de citer des noms — ce qui calme un peu notre bravo du Comité central. Le citoyen Fichet vient ensuite qui parle des mandats faits sous le manteau de la cheminée et bientôt reniées — enfin, le citoyen Simplex rappelle la conduite absolument peu correcte du citoyen Crestin en 1871. Pour le coup le citoyen Delery a disparu et court encore.

L'assemblée, à l'unanimité, acclame la candidature du citoyen Bonnet-Duverdier. Et la séance se termine avec une chaleureuse improvisation du candidat, où nous remarquons ces mots que nous donnons à méditer à plusieurs.

« Citoyens je ne vous remercie pas, chacun ici fait son devoir et connaît ses droits. Vous pouvez être assurés qu'en mes mains votre confiance sera bien placée, et si jamais je venais à la trahir, vous sauriez bien m'exécuter. »

CH. GRAND.

COMMUNICATIONS ÉLECTORALES

2^e CIRCONSCRIPTION

Les électeurs de la 2^e circonscription du Rhône, sont invités à assister à une réunion publique qui aura lieu le mardi 30 août à 8 heures du soir, aux Félies-Bergère.

On entendra le citoyen Bonnet-Duverdier.

M. Thiers est invité à cette réunion.

La Commission exécutive.

CONVOCAION DES DÉLÉGUÉS

Les délégués du comité central de la 2^e circonscription du Rhône, siégeant chez le citoyen Lombard, rue Tronchet, 45, sont priés d'assister à une réunion Lundi 29 août, à 8 heures du soir.

La Commission exécutive.

Les membres de la Commission exécutive de la 3^e circonscription sont invités à se réunir ce soir dimanche à 8 heures chez le citoyen Fichet.

SECTIONS DU CLOS BISSARDON ET DE CUIRE

Une réunion publique aura lieu au clos Bissardon pour les électeurs des deux sections, jeudi prochain, à 7 heures 1/2 du soir.

On entendra le citoyen Bonnet-Duverdier.

M. Thiers est invité à la réunion.

La Commission,

Terret, Renouard, Tony Loup, Dubost, Clerbon, Mercier, Berns, Maillard, Clerc, Gippet.

SECTION DE SAINT-CLAIR

Les électeurs de la section sont invités à assister à une réunion publique qui aura lieu jeudi prochain, à 9 heures du soir.

On entendra le citoyen Bonnet-Duverdier.

M. Thiers est invité à la réunion.

La Commission,

Jules Verd, Hallot, Guiffroy, Drevet, Bardeau.

Nous recevons copie de la lettre suivante adressée à M. Thiers :

Monsieur Thiers,

Je lis dans *Lyon Républicain* une lettre de vous, à vos électeurs. Vous dites qu'il vous manque quelques voix contre des coalisés inavouables.

Permettez moi, Monsieur, de vous dire que ce qu'il y a d'inavouable, c'est le comité qui vous patronne. Je le mets au défi de venir s'avouer en réunion publique. Tant qu'à la vieille honnêteté lyonnaise dont vous parlez, il ne vous appartient pas, Monsieur, d'être juge, parce que vous êtes trop jeune en démocratie et tout nouveau dans notre ville.

Quant au rendez vous que vous assignez pour le 4 septembre, nous y étions il y a onze ans, je vous promets que nous n'y faillirons pas pour répondre à vos insinuations à la Gambaetta.

Grosnois, 6, rue Servient,

Ex-organisateur du Comité central de 1871, 1863, 1868, 1869, 1870, 1871 ex-membre du Comité de Salut Public.

Au scrutin de dimanche dernier, bon nombre de futes se sont produites par des électeurs républicains ; ainsi aux Brotteaux, dans la 27^e section, plusieurs électeurs ont inscrit sur leur bulletin de vote le nom de notre ami et regretté

Garel. Ce n'est pas ainsi que des électeurs soucieux du résultat de leur vote doivent agir ; la discipline fait notre force, nous devons voter en pleine connaissance de cause pour nos candidats, et des bulletins égarés sur d'autres que ces candidats diminuerait le résultat du scrutin de dimanche prochain au profit de nos adversaires.

CHRONIQUE LOCALE

Par décret du président de la République M. Beval est nommé maire de Givors.

M. Beauvrand est nommé adjoint.

Nous savons de source certaine que la classe de 1876, sera retenue encore sous les drapeaux plusieurs mois.

Encore un départ de troupes.

Une dépêche du ministre de la guerre est arrivée hier, donnant ordre de faire partir immédiatement cinquante infirmiers pour le service des hôpitaux de l'Algérie.

Le *Journal officiel* publie un décret ajoutant au conseil de prud'hommes de Lyon, spécial aux industries de la soierie, une sixième catégorie affectée aux industries de l'apprêt et de l'impression sur étoffes.

Cette catégorie sera représentée par un prud'homme patron et un prud'homme ouvrier.

L'inauguration du nouveau chemin de fer de Lyon à Saint-Genix-d'Aoste doit avoir lieu très-prochainement.

Le Conseil municipal, dans sa dernière séance, a désigné les trois membres qui doivent faire partie du jury du concours ouvert pour l'érection d'une statue monumentale de la République. Ce sont MM. Bessières, Clapot et Valensaut qui ont été nommés.

Nous recevons la lettre suivante :

C'est plaisir à entendre les souteneurs de la candidature Thiers crier bien haut qu'ils auront la victoire au scrutin de dimanche prochain ; c'est, ou je me trompe fort, la peau de l'ours avant l'avoir tué, en tous cas elle est bien hâchée.

Le Comité central a réuni sur réunion ; il prend, paraît-il, des précautions pour qu'il ne s'introduise chez lui des suspects ; il faut des cartes spéciales et bien contrôlées pour brigner l'insigne honneur d'assister à une de ses séances, auriez vous peur du grand jour, après tout, c'est possible.

Rassurez-vous, bonnes gens, nous ne nous introduirons pas dans vos comités, débitez en paix !

Mais vos actes, malgré le voile de l'hypocrisie dont vous les enveloppez, nous les mettons à nu, nous montrerons que l'arme de Bazile peut tremper des naifs ; mais non, la majorité des électeurs et ces électeurs, dont vous vous vantez les réduire à une infime minorité, arracheront le masque dont la peur vous a couvert, vous ne craignez plus alors les suspects.

Un électeur des Brotteaux.

Il s'est fondé à Lyon, cette année, entre tous les citoyens qui ont concouru volontairement à la défense de la patrie en 1870-71, une société de prévoyance.

Cette société compte déjà beaucoup d'adhérents ; nous avons pris connaissance de ses statuts, et nous ne saurions trop engager les intéressés à en faire partie. M. Javot, conseiller municipal, en est le président et son zèle donne une impulsion à cette jeune société qui est appelée à rendre de réels services à ses membres.

Un nommé Etienne Touilleux, tailleur, rue Tholozan, 1, a mis fin à ses jours en se noyant dans le Rhône.

MM. Choffard, apprêteur et Auger, chaudronnier, se promenant hier matin, à 6 heures sur le cours d'Herbouville, aperçurent quelques effets déposés sur le bord du Rhône, près du pont Saint-Clair. Ils s'approchèrent et trouvèrent un chapeau de feutre noir et un gilet en laine pointillé blanc, dans la poche duquel se trouvait un petit carnet contenant une carte d'électeur.

Il renfermait aussi un écrit par lequel Touilleux manifestait son intention formelle d'en finir avec la vie.

Le cadavre n'a pas encore été retrouvé.

Le *Progrès du Nord* annonce qu'un prêtre défroqué vient d'ouvrir un café à Lille.

Que vont dire les cléricaux si la religion tombe comme cela dans la limonade ?

Le grand concert organisé par M. Luigini, au profit des pauvres, qui a eu lieu jeudi soir à Bellecour, a produit la somme de 2,600 fr.

Nos remerciements à l'excellent chef d'orchestre.

Avant-hier soir, un commencement d'incendie a mis en émoi les habitants de la rue d'Algérie.

Le feu a pris dans les magasins de l'Épicerie moderne, par suite de l'inflammation d'une bonbonne d'essence.

Le garçon épicier, auteur involontaire de cet incendie, a pu être arrêté promptement le feu en jetant sur le liquide enflammé de la sciure de bois.

Les habitants du quartier sont accourus aussitôt pour organiser des secours mais l'incendie, dont on s'était tout d'abord exagéré l'importance, a pu être étouffé sans que la pompe du poste de l'Hôtel-de-Ville ait eu besoin de fonctionner.

Les dégâts, qui se bornent à la perte de la bonbonne d'essence et de diverses marchandises, s'élèvent à quelques centaines de francs.

Une saltimbanque de la place Perrache, qui montre dans sa baraque, au milieu d'un bassin artificiel un phoque plus ou moins savant, a été victime d'un bien triste accident.

Pendant la représentation qu'elle donnait avant-hier, cet e femme, par suite d'un faux mouvement, est tombée dans le bassin.

Le monstre-marin s'est jeté sur elle et l'a cruellement mordu à la main.

Les quelques spectateurs qui assistaient à cette scène se sont précipités au secours de la malheureuse, et après l'avoir délivrée de l'étreinte de la bête furieuse, l'ont conduite chez M. Lemonon, pharmacien, où elle a reçu les soins que réclamaient sa dangereuse blessure.

Réunion les mardis et vendredis soir, à 8 heures, pour l'exécution du programme de la Société.

Dimanche 28 courant, de 7 heures à midi, grand concours de tir à 3000 mètres aux cibles de l'armée territoriale, au Grand-Camp.

Réunion place Morand, départ à 7 heures précises quatre beaux prix sur deux séries additionnées. Les membres d'honneur y prendront part.

L'assemblée générale statutaire est fixée au 16 septembre pour le renouvellement du conseil et des commissions.

Les diverses propositions sont reçues dès ce jour.

Les cultivateurs doivent être satisfaits. Depuis 24 heures une pluie serrée tombe sur notre région. Un violent orage a éclaté la nuit dernière avec accompagnement d'éclairs, de tonnerre, etc.

Ce sont MM. les chasseurs, par exemple, qui ne seront pas satisfaits, car ils se promettaient pour aujourd'hui une ouverture de chasse brillante.

DERNIÈRE HEURE

Clôture du Parlement anglais

Dans son discours, la reine constate que les relations avec les gouvernements étrangers sont amicales et cordiales.

L'Angleterre a reçu de la France des assurances satisfaisantes relativement aux droits que les traités assurent aux sujets anglais en Tunisie et en Tripolitaine.

Les négociations avec la France sont suspendues, mais la reine est désireuse d'employer les plus grands efforts pour la conclusion d'un traité sur des bases favorables et pour développer les relations entre les deux nations à l'amitié desquelles la reine attache une si grande valeur.

Les incendies en Algérie

Alger, 27. — Le général Saussier, commandant du 19^e corps, annonce que les incendies qui s'étaient produits dans plusieurs forêts de la Kabylie sont aujourd'hui complètement éteints.

La classe de 1876

Paris, 27. — Les dates de renvoi dans leurs foyers des militaires de la classe de 1876 ne sont pas encore fixées.

Ceux des régiments stationnés en France partiront après les manœuvres, c'est-à-dire dans le courant de novembre. Quant à ceux des troupes d'Algérie et de Tunisie leur libération n'aura lieu que quelque temps après, quand l'incorporation des nouvelles recrues permettra de les remplacer par des hommes venus de France.

Attaque d'un Camp français

Paris, 27 août. — Un express arrivé hier soir à Tunis apprend que le camp français à Hamza près de Hammamet, aurait été attaqué par plusieurs milliers d'Arabes. Les détails manquent.

D'après l'express, l'engagement, très vif, a duré une partie de la journée.

L'ennemi a été repoussé essayant des pertes sensibles. On a entendu la canonnade toute la nuit.

L'Etat du président Garfield

Paris, 27. — La légation des Etats-Unis a reçu ce matin un télégramme disant que bien que l'état du Président ne se soit pas amélioré, l'affaiblissement avait été moindre qu'on craignait hier.

Cependant la situation est toujours très grave et dangereuse.

Massacre d'un peste Français

Tunis, 27. — Le bruit court que quelques centaines de cavaliers de Trou-Hazem joints aux maraudeurs d'Ali-Ben Kalifa auraient surpris près de Gabès un poste avancé et auraient massacré nos soldats.

